

INFOCUMA

N° 162 - MAI 2022

Mayenne

Sommaire

GROS PLAN page 2

- La cuma d'Hambers, un groupe qui avance

VIE DES cuma pages 3 et 4

- Lancement de l'application Ligne Alerte
- Communication auprès du public
- Avis de naissance : Union cuma Grand Ouest
- Réunion Crédit Agricole et FDcuma
- Adresse mail cuma générique

ACTUALITÉS page 4

- France 2030, réduction des intrants phytopharmaceutiques et des engrais de synthèse
- Aide Parts sociales cuma pour les jeunes installés
- Vincent Fauchoux vient de rejoindre l'équipe salariés

GESTION / JURIDIQUE page 5

- Assurance dans les cuma : rester vigilant !
- Réforme des modalités de remboursement de la taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques

MACHINISME pages 5 et 6

- Démonstration épandage
- Nouvel investissement
- Des experts agroéquipements à votre service
- Contrôle obligatoire des pulvérisateurs

EMPLOI page 7

- Informations emploi
- La rencontre annuelle des cuma employeuses mayennaises
- Offre d'emploi

A LA UNE



Assemblée Générale de la FDcuma 2022 le vendredi 17 juin prochain

La prochaine assemblée générale de la FDcuma 53 se déroulera sur la commune de Charchigné.

Au-delà de l'assemblée générale statutaire habituelle, nous aborderons une thématique sur l'accueil des jeunes dans les cuma en lien avec le renouvellement de génération en cours. Nous aurons la présence d'Enedis par l'intermédiaire de Monsieur Champin pour nous présenter l'application « ligne alerte » et la gendarmerie pour nous conseiller sur la prévention des vols en agriculture.

La cuma de Charchigné présentera son activité et son dynamisme qui s'appuie sur une équipe de jeunes responsables.

Une invitation vous sera envoyée début juin avec les détails de l'organisation. Un repas sera offert aux participants.

Rendez-vous le vendredi 17 juin pour un temps fort du réseau cuma mayennais.

Benoît Bruchet

Edito

ECHANGE CONSTRUCTIF
ET CONVIVAL
EN MAYENNE



Sur proposition de notre Conseil d'Administration, nous avons proposé à Luc Vermeulen président de la FNcuma et Mathieu Goehry secrétaire général adjoint de la FNcuma de venir nous rencontrer pour échanger sur les dossiers importants en cours pour le réseau cuma.

C'est d'abord lors d'un repas en soirée du 24 mars que nous avons pu faire plus ample connaissance avec les 2 représentants de la FNcuma et les membres du bureau de la FDcuma 53 pour un temps d'échange convivial. L'occasion de présenter les particularités de l'agriculture Mayennaise très axée sur l'élevage et sur la dynamique des 160 cuma Mayennaises. Luc et Mathieu en ont profité pour présenter leur région respective (département du Nord pour Luc et d'Alsace pour Mathieu) bien différentes de la nôtre, mais toujours avec des valeurs collectives fortes.

Après cette soirée d'interconnaissance et un hébergement sur mon exploitation laitière à la Chapelle Craonnaise, nous nous sommes retrouvés le lendemain pour une rencontre avec les 15 administrateurs de la FDcuma53.



Parmi les sujets importants, l'évolution des outils informatiques à venir, l'accompagnement des cuma avec salariés et la représentation aux différents niveaux du réseau cuma qui va de la prise de responsabilité locale, départementale jusqu'aux instances régionales et nationales. Un enjeu prioritaire dans le cadre des renouvellements de génération en cours. Sur ce sujet d'ailleurs le constat est toujours le même, l'engagement apporte toujours beaucoup d'expériences enrichissantes et d'épanouissement personnel à condition que le collectif mette en place une organisation qui permette la prise de responsabilité.

Enfin nous avons présenté les projets de la FDcuma 53 dont le tiers lieu partagé avec la cuma départementale CEPVIL qui prend tournure.

Nous avons tous bien apprécié ce temps de discussion, Luc et Mathieu sont repartis avec une image dynamique des cuma Mayennaises, que ce soit pour les projets ou les attentes vis à du réseau national.

*Jean-Claude AUBRY
vice-président FDcuma 53
et administrateur de la FNcuma*

GROS PLAN



De gauche à droite : Joel Legay, Jean-Luc Guillochon et Régis Lechat

La cuma d'Hambers, un groupe qui avance

La cuma d'Hambers avance en s'adaptant aux besoins de ses adhérents

De la mise en place de l'activité tracteur qui se renouvelle tous les 3 ou 4 ans en passant par le développement des activités telles que cover-crop, déchaumeur à disques indépendants avec semoir à couvert, pince à balle d'enrubannage, rouleau, déchaumeur à dents 6 mètres, 5 bennes monoques et 4 remorques fourragères. La dernière activité mise en place et ce n'est pas la moindre, un télescopique BOBCAT grâce à la structure CAMA-cuma.

C'est à l'occasion de l'assemblée générale du vendredi 11 mars que les adhérents et les membres du bureau de la cuma d'Hambers ont mis à l'honneur leur Président sortant Joël Legay. Juste avant le repas en commun, Jean-Luc Guillochon le nouveau président accompagné du trésorier Régis Lechat et les adhérents ont offert quelques présents au Président sortant et à sa femme, car bien souvent dans les associations c'est toute la famille qui est engagée.

L'occasion de retracer le parcours réalisé par Joël Legay depuis son entrée dans la cuma au conseil d'administration en 1990. En 2001, Joël est passé vice-président puis président en 2005 jusqu'en 2021.

Aujourd'hui, Joël a passé le flambeau avec un sentiment de satisfaction du travail accompli. La participation conviviale à la journée a été à l'image du fonctionnement de la cuma.

La cuma d'Hambers créée en 1986

C'est en matériels :

- Chargeur télescopique BOBCAT CAMA cuma
- Tracteur VALTRA 155 CV
- Débroussailleuse
- Déchaumeur à disque indépendant
- Epandeur à fumier
- 4 remorques fourragères
- 5 bennes ensilages
- 1 tonne à lisier
- Déchaumeur à dent 6 mètres
- Rouleau 8.3 mètres

Et quelques chiffres

- 12 administrateurs
- 30 adhérents
- 65 000 € de chiffre d'affaires

par Vincent Fauchoux

Lancement de l'application Ligne Alerte

Voici une information qui pourrait sauver la vie du chauffeur de l'ensileuse !



Enedis en partenariat avec la FDCuma de la Mayenne vient de lancer une application de détection des lignes électriques aériennes.

Les matériels agricoles sont de plus en plus grands mais la hauteur des lignes électriques restent la même. L'arrêté technique fixe la hauteur minimale à 6 mètres. La goulotte de l'ensileuse, la benne au silo, la vidange de la trémie de la moissonneuse-batteuse, autant de cas de figure où l'on oublie souvent ce qu'il y a au-dessus de nos têtes.

Pourtant, le contact ou simplement la proximité avec une ligne électrique peuvent occasionner des lésions graves pour la personne et des dégâts sur le matériel.

Cette application gratuite indique sur le téléphone en temps réel la proximité d'une ligne électrique : 50 m, 100m et 150m. (cartographie des réseaux électriques sur un rayon de 50 kms en fonction de la géolocalisation du moment).

A vos téléphones, prêts, téléchargez !

par Héléna Noël

Communication auprès du grand public

Le thème de l'assemblée générale 2021 de la FDCuma portait sur la communication positive du métier d'agriculteur. Il a donc été proposé, pour les cuma qui le souhaitent, de participer et/ou organiser des événements locaux

Cette occasion est une opportunité pour créer du lien avec le voisinage, expliquer le métier et découvrir les machines utilisées pour les travaux des champs. Nous sommes en préparation d'un kit d'animation pour expliquer ce qu'est une cuma, son fonctionnement et présenter les matériels utilisés.

Plusieurs cuma ont déjà été sollicitées pour participer à des événements dans leur commune. Si vous souhaitez organiser ou si vous êtes sollicités pour une action de communication, n'hésitez pas à nous en faire part. Nous pourrions vous faire parvenir différents supports : flamme, autocollants, films, échantillons, panneaux...

par Héléna Noël



Avis de naissance : Union cuma Grand Ouest

Depuis le 9 mars, une union de cuma a été créée entre une cuma de la Mayenne et 2 cuma des Côtes d'Amor

Ces 3 cuma ont chacune une ensileuse. Le renouvellement de leur machine devenait un souci. Suite à des contacts, et après 3 rencontres, la cuma de l'Oudon (53), les cuma Saint Glen et Saint Thiédou (22), ont décidé de regrouper leur activité ensilage au sein d'une union de cuma (Union cuma Grand Ouest) pour gérer 2 ensileuses pour 3 cuma.

Cette inter cuma va démarrer à la saison de maïs 2022.

par Hervé Masserot

Réunion Crédit Agricole et FDCuma le 24 juin 2022 à Neuilly le Vendin

Cette réunion aura pour thème « La cuma au service des exploitations adhérentes » avec invitation des responsables cuma et des jeunes installés du secteur Nord-Est.

Les associés du GAEC du Grand Chêne nous accueilleront sur leur exploitation à partir de 10 h 15.

Nous aborderons les sujets suivants :

- Les outils digitaux au service des cuma (réservation du matériel, gestion des prélèvements)
- Amiculteurs : une plate-forme de travail et d'échange pour les groupes d'agriculteurs
- Mécanisation et travail : délégation de travaux, coût des matériels
- Focus mécanisation sur le GAEC du Grand Chêne
- Les modes de financement du matériel agricole

Nous clôturerons cette réunion dans la convivialité autour d'un repas qui vous sera offert.

Notez dès maintenant dans vos agendas, une invitation vous parviendra courant mai.

par Benoît Bruchet

VIE DES CUMA

Adresse mail cuma générique

Les informations passent de plus en plus par les mails. Certaines cuma ont déjà créé des adresses mail au nom de la cuma.

Cela permet le partage d'informations entre responsables mais aussi de distinguer l'exploitation de la cuma (notamment quand il y a plusieurs associés).

La création de l'adresse sur Gmail permet également d'accéder à un agenda partagé, du stockage de documents ou encore un outil de visioconférence...

Pour celles et ceux qui le souhaitent, nous accompagnons la création de l'adresse.

Créer un compte Google pour la cuma

Pourquoi créer un compte Google pour la cuma ? Et bien, cela permet d'accéder aux services de messagerie, de stockage et de partage de document ou encore d'visioconférence. Créer un compte Google pour la cuma va s'avérer très pratique... et en plus c'est gratuit !

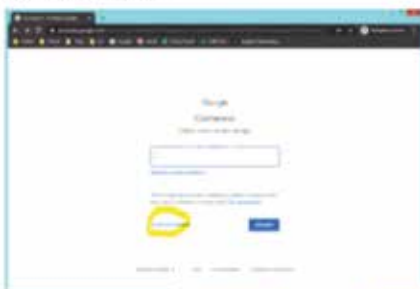
Pour qui ? responsable ou salarié de la cuma
Temps nécessaire : 5 minutes

Comment ça marche ?

1 - Accéder à Google et cliquer sur le bouton "Connexion"



2 - Cliquer ensuite sur "Créer un compte"



puis sur "Pour gérer mon entreprise"



par Héléna Noël

ACTUALITÉS

France 2030, réduction des intrants phytopharmaceutiques et des engrais de synthèse

Depuis le 8 avril, FranceAgriMer met en place un programme d'aide destiné à réduire l'usage des intrants (produits phytosanitaires, fertilisants) au travers de l'investissement technologique permettant de rendre l'agriculture française plus moderne et compétitive.

Un mail d'information vous a été envoyé le 13 avril à ce sujet Parmi la liste des matériels éligibles sont concernés :

- Epaneur muni en entrée d'un outil de guidage, DPAE, pesée
- Capteur NIR (ou équivalent) pour analyse du lisier à l'épandage
- GPS autoguidage par précision 3.5cm
- Robot pour désherbage mécanique ou GPS RTK ou guidage de précision

Montant de l'aide

Le montant minimal des dépenses présentées dans la demande d'aide est fixé à 2 000 € HT et le plafond de dépenses éligibles est fixé par à 150 000 € HT par demande/cuma.

Le taux de l'aide varie de 20 à 40 % selon la liste et est majoré de 10 % pour les cuma.

La demande se fait en ligne sur le site de France AgriMer.

par Hervé Masserot

Aide Parts sociales cuma pour les jeunes installés

Le Conseil Régional des Pays de la Loire renouvelle exceptionnellement son soutien aux jeunes agriculteurs pour leur investissement dans les cuma.

Tous les jeunes installés depuis le 1^{er} juin 2017 (DJA ou capacité agricole) peuvent déposer un dossier de demande de prise en charge partielle des parts sociales versées dans les cuma. La subvention est plafonnée à 1500€. Les dossiers sont disponibles sur notre site internet www.mayenne.cuma.fr et par téléphone au 02 43 67 38 37. La date butoir de retour des dossiers est fixée au 30 mai 2022. Attention 2022 est la dernière année de dépôt.

par Héléna Noël

Vincent Fauchoux vient de rejoindre l'équipe salariés



Nous souhaitons la bienvenue à Vincent, arrivé le 7 Mars dernier après une quinzaine d'années d'expérience. Vincent reprend les missions sur l'organisation et la réalisation des contrôles pulvérisateurs, la mise en place et le suivi de résacuma et enfin l'appui à l'activité machinisme en binôme avec Hervé.

Nous savons que vous lui réserverez le meilleur accueil.

par Benoît Bruchet



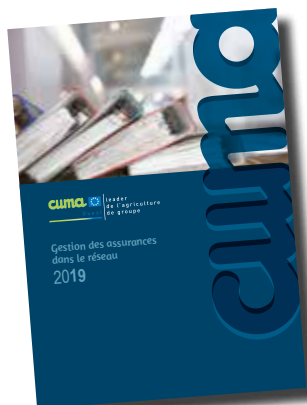
cumacalc

www.cumacalc.fr

Assurance dans les cuma : rester vigilant !

Il faut régulièrement avoir un œil sur les garanties que vous avez dans le cadre de vos contrats d'assurance cuma.

Pour mémoire un guide complet existe à ce sujet et reste disponible sur simple demande.



Outre le fait de nommer un responsable assurance dans chaque cuma, soyez vigilants sur les 2 points suivants :

- Valeur des matériels à adapter aux évolutions de prix d'achat
- Assurance protection juridique qui permet d'assurer la défense des intérêts de l'assuré et les recours en cas de litiges en relation avec son activité professionnelle.

Pour plus d'informations contactez la FDCuma.

par Benoît Bruchet

Réforme des modalités de remboursement de la taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques (TICPE - ex TIPP)

Quelles conséquences pour les cuma ?

Dès le 1^{er} janvier 2023, dès lors que l'usage est agricole, la TICPE de 3,86€/hl est applicable directement au prix de vente. La répercussion directe sur le prix à la pompe sera possible grâce au marquage « rose » et un traceur chimique pour éviter la fraude. L'effet bénéfique pour les agriculteurs dont les adhérents de cuma, est un gain de trésorerie puisqu'il n'y aura plus besoin d'avancer le différentiel de TICPE et d'attendre le remboursement l'année suivante.

Pour la période 2021

Pour les quantités de gazole agricole acquises entre le 1^{er} janvier 2021 et le 31 décembre 2022, le remboursement peut être sollicité jusqu'au 31 décembre 2023.

Pour la période 2022

Un décret paru au Journal officiel le 29 avril instaure une avance sur le remboursement 2022 de la TICPE (taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques) acquittée par les agriculteurs sur les carburants (GNR notamment). Elle s'élève à «25% du montant remboursé en 2022 au titre des produits acquis en 2021».

Pour la période à partir de 2023

Arrêt des remboursements pour le Gazole Agricole compte tenu de son tarif exonéré à la source. Attention ! Le système de remboursement est maintenu pour le gaz naturel, le fioul lourd et les GPL combustibles.

Références : note juridique Fncuma mai 2022

par Marie-Claude Le Roy



Démonstration épandage

Le 17 mars à Derval (44), à la ferme expérimentale a été organisée une démonstration d'épandage et valorisation des lisiers et digestat.

Cette journée co-animée par le réseau cuma, Chambre d'Agriculture, IDELE et AILE, a réuni environ 150 personnes, et a été divisée en trois parties.

Deux ateliers techniques :

- Epandage et volatilisation : Références et retours essais - Quels équipements choisir ? Loi PREPA
- Cultures IntermédiaIRES à Vocation Energétique (CIVE) : références, retours essais, test silphie

Démonstration de 5 tonnes à lisier avec enfouisseurs

Visite de l'unité de méthanisation Derval Agri'méthane (sur le site de la ferme expérimentale de Derval)

Lors des épandages, des tests « tube Drager » ont été faits pour démontrer et sensibiliser sur les pertes ammoniacales.



Nouvel investissement

La cuma de la Chapelle à Quelaines a investi et mis en route sa nouvelle tonne à lisier de 18 m³.

Equipée d'un enfouisseur à prairie de 8 m. Cette tonne est équipée d'un DPAE, d'un graissage centralisé pour la tonne et automatique pour l'enfouisseur. Le coût de cet ensemble est de 160 000 € dont 60 000 € pour l'enfouisseur. Une subvention PCAE permet de financer en partie l'enfouisseur. Enfin, les adhérents limiteront les pertes d'azote lors des épandages et feront ainsi des économies en azote minéral.

par Hervé Masserot

MACHINISME

EXPERTISE

Des experts agroéquipements
à votre service

Le réseau cuma Ouest, sous l'impulsion d'administrateurs du réseau, a souhaité renforcer sa capacité d'intervention en matière d'agro-équipements afin d'accompagner les cuma dans leurs projets. Dans un premier temps, deux thèmes ont été prioritaires : récolte des fourrages et épandage.



FOURRAGES : MAÏS ET HERBE

Afin d'obtenir un fourrage de qualité, bien valorisé par les animaux, la récolte est une étape clé. Les experts du réseau sont en capacité de vous apporter des réponses et références sur : le choix du matériel, l'organisation des chantiers (silos...), les réglages essentiels, les outils pour diagnostiquer la qualité du fourrage, des retours d'essais...

EPANDAGE : VALORISER ET OPTIMISER
SES EFFLUENTS D'ÉLEVAGE

Les épandages sont confrontés aujourd'hui à de multiples enjeux. Les experts du réseau sont en capacité de vous apporter des réponses et références sur : la qualité de l'air (émissions d'ammoniac, Loi PREPA, ...), le choix dans vos équipements d'épandage (rampe, enfouisseurs...), l'organisation de chantiers, la réglementation routière, les coûts d'épandage...

DEVIS
PERSONNALISÉ
SUR DEMANDE
EN PRÉSENTIEL OU
EN DISTANCIEL

Plus d'informations auprès de votre fédération

Contrôle obligatoire
des pulvérisateurs

Ces rendez-vous sont fixés sous réserve de modification, possibilité de nouvelles dates selon les demandes d'inscriptions qui seront faites.

MAI 2022

24 mai	St Aubin-du-Désert
25 mai	St Pierre des Landes
30 mai	Martigné
31 mai	Javron les Chapelles

JUIN 2022

1er juin	La Baconnière
7 juin	Nuillé-sur-Vicoin
8 juin	Méral
9 juin	Pontmain
13 juin	Chailland
14 juin	Ste Gemmes-le-Robert
20 juin	Ampoigné
21 juin	Ballots
22 juin	Ambrières-les-Vallées
27 juin	Aron
28 juin	Lassay-les-Châteaux
29 juin	Contest

JUILLET 2022

4 juillet	Louvigné
5 juillet	Ambrières-les-Vallées

Nos partenaires :

Agrial, AMC, Terrena, Ets Duret, Ets Fournier, Ets Brière, Hautbois, Chanteux, Ets Hubert-Agri, Ets Launay, Ets Marchand, Ets Mécanic 2000, Ets Messenger, Ets Poirier, Ets Pottier, Ets Salin et SM3

FDcuma 53 - SERVICE PULVE 53
Parc technopole de Changé - Rue Albert Einstein
BP 36135 - 53061 Laval cedex 9
02 43 67 37 34
servicepulve53@cuma.fr

Informations emploi

NOUVELLE GRILLE DE PALIERS

Suite à l'augmentation du SMIC au 1^{er} janvier 2022, la nouvelle grille des paliers a été négociée entre représentants des salariés et des employeurs. Elle s'applique depuis le 1^{er} avril 2022 à tous les salariés des cuma et des exploitations agricoles.

AUGMENTATION SMIC

En raison de l'inflation, le gouvernement vient de décider d'une nouvelle hausse du SMIC de 2.65% applicable au 1^{er} mai 2022. Les 3 premiers paliers de la grille conventionnelle étant en dessous du minimum légal, ils seront rehaussés mécaniquement.

OBLIGATION DE DÉPÔT DES DUER

Le dépôt du Document Unique d'Evaluation des Risques (de chaque structure : cuma, exploitation... accueillant du personnel) sur une plateforme officielle devient obligatoire au 30 septembre 2022. Nous vous informerons plus en détail des modalités pratiques de dépôt au cours de l'année. Pour les cuma qui le souhaitent, nous pouvons vous accompagner dans la réalisation et/ou la mise à jour de votre Document Unique.

DÉROGATION 2022

Après présentation du bilan de l'utilisation de la dérogation 2021 par les cuma des Pays de la Loire, la DREETS (direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités) a accepté de reconduire la dérogation pour l'année 2022. Cela concerne la période du 1^{er} avril au 31 mai et du 1^{er} juin au 31 octobre 2022. Pour ces périodes, le maximum hebdomadaire autorisé est porté à 60 heures.

CRÉDIT D'IMPÔT POUR REMPLACEMENT CONGÉS

Dans le cadre de leur activité de groupement d'employeurs, les cuma peuvent mettre à la disposition de leurs associé-es coopérateurs un salarié-e sans matériel. Quand ce salarié-e assure le remplacement de l'associé coopérateur, ce dernier peut bénéficier du crédit d'impôt accordé au titre des dépenses de remplacement pour congé. Ce dispositif est prévu jusqu'au 31 décembre 2024. (source : FNcuma)

ACCORD COLLECTIF TERRITORIAL

Suite à la mise en place de la Convention collective Nationale, la Convention Collective des Salariés de cuma de Bretagne et Pays de la Loire est devenue pour certains articles caduques, pour d'autres points contradictoires. Les représentants des salariés de cuma et des employeurs ont donc souhaité simplifier et améliorer la lisibilité du texte conventionnel. Ils ont signé fin mars un Accord Collectif Territorial qui reprend les acquis : ancienneté, prime annuelle... et ne conserve que les articles encore pertinents. Cet accord entrera en vigueur d'ici l'été.

APPRENTISSAGE 2022-2023

Les aides à l'apprentissage s'arrêtent au 30 juin 2022. Pour rappel, pour tout contrat signé avant le 30 juin 2022, la structure perçoit une aide de 5000€ la première année pour un mineur et 8000€ pour un apprenti majeur. Pour le moment, aucun élément ne permet de savoir si les aides seront reconduites pour l'année prochaine.

Si vous souhaitez recruter un apprenti, nous avons reçu plusieurs candidatures de jeunes.

par Hélène Noël



La rencontre annuelle des cuma employeuses mayennaises

Au bout de trois ans, les cuma employeuses du département se retrouvent pour s'informer, échanger et se connaître.

Quarante responsables de cuma se sont réunis le 8 mars dernier sur le thème de l'emploi en cuma. L'actualité sociale a bien sûr fait partie de l'ordre du jour : Convention Collective Nationale, retraite supplémentaire obligatoire, accueil des nouveaux salariés ou encore gestion des heures en saison....

Cette journée a été l'occasion pour la FDcuma de présenter les actions mises en place ou à venir : accompagnement dans la mise en place et l'actualisation du DUER, réflexion autour de l'achat groupé de matériel d'atelier ou encore la mutualisation des frais des vérifications périodiques.

Ce temps d'échange a également permis d'aborder d'autres sujets : le renouvellement des responsables, la gestion des engagements ou encore l'adaptation des cuma aux changements de systèmes des adhérents. Malgré des organisations différentes, souvent des problématiques communes émergent.

Si plus d' 1/3 des salariés de cuma mayennais a moins de 3 ans d'ancienneté, les responsables aussi changent. Cela a donc été l'occasion de découvrir de nouveaux responsables de cuma déjà employeuses ou nouvellement employeuses.

par Hélène Noël

OFFRE D'EMPLOI

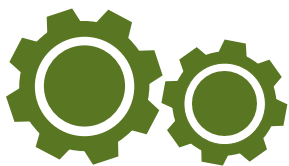
La cuma de la Vallée vous propose un temps plein dans un souci d'équilibre social et familial ; en adéquation avec un épanouissement professionnel couvrant l'entretien et la conduite de matériel agricole dans différentes activités : semis maïs, pressage, moisson, ensilage. Le travail se fera en lien avec les responsables de la cuma mais demande une autonomie dans la gestion quotidienne.

- Première expérience si possible, débutant accepté
- Compétence mécanique souhaitée
- Rigueur et discrétion indispensables
- CDI temps plein - 35h annualisées
- 13^{ème} mois - rémunération en fonction de la convention collective

Poste à pourvoir en juillet 2022, plus d'information auprès de votre fédération

Dés herb'Innov

L'expertise du désherbage mécanique
à maintenant son rendez-vous



Dés herb'Innov

Retrouvez-nous **le 14 juin 2022** après-midi
Josselin / la Croix Helléan dans le Morbihan

 myCUMA
LINK

Connectez-vous dès maintenant
link.mycuma.fr



GUIDE PRIX DE REVIENT

des matériels agricoles

2022

 CUMA

MAYENNE
PAYS DE LA LOIRE
LA PUISSANCE DU GROUPE



MecaSol

le mercredi **21 septembre 2022**
à **Saint Martin des Noyers**
en Vendée

SEMIS / SOL / COUVERTS VÉGÉTAUX

Ateliers techniques - Débats - Démonstrations

www.mecasol.cuma.fr



 CUMA
LA PUISSANCE DU GROUPE

CONTACT

Benoît Bruchet • Direction, partenariat, territoire et mécanisation

Marie-Claude Le Roy • Animatrice juridique et administration

Béatrice Dutriez • Secrétariat et administration des cuma

Manon Pierre et Florence Gournay • Secrétaire administrative

Hélène Noël • Animatrice emploi

Hervé Masserot • Références machinismes, démonstration,

éco-énergie, mécanisation, service pulvé et résacuma

Olivier Benoit • Relais bois-énergie et environnement

Vincent Fauchoux • Animateur service pulvérisateur et résacuma

INFOCUMA

Journal d'information
de la fédération des cuma de la Mayenne
Parc Technopole de Changé - rue Albert Einstein
BP 36135 - 53061 Laval cedex 9
02 43 67 37 34 - fd.cuma.fr



Directeur de la publication : *Benoît Bruchet*
Réalisation : *service communication FRcuma Ouest*
Tirage : *500 exemplaires*

www.mayenne.cuma.fr